

« A »



NEW BRUNSWICK
ENERGY & UTILITIES BOARD

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
NOUVEAU-BRUNSWICK

AVIS

La Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (désignée par « Commission ») a entrepris un examen des questions liées au règlement d'**Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick**. Dans le cadre de ce processus, la Commission examinera une étude des coûts de service présentée par Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick.

Les parties souhaitant participer à l'examen doivent s'inscrire auprès de la Commission et d'Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick à l'adresse ci-dessous et en transmettre une copie à Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick avant midi, le **22 mars 2010**. Veuillez indiquer dans votre lettre la langue officielle dans laquelle vous souhaitez vous exprimer. Des copies de cette information peuvent être obtenues en communiquant avec Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick à l'adresse ci-dessous ou en consultant son site Web à www.naturalgasnb.com

La Commission tiendra une conférence préparatoire dans les bureaux de la Commission, situés au 15, Market Square, bureau 1400, Saint John, Nouveau-Brunswick, le **23 mars 2010** commençant à 10 h. Les parties intéressées peuvent se présenter et faire des observations sur la procédure à suivre ainsi que sur tout autre sujet pertinent.

FAIT à la Ville de Saint John, au Nouveau-Brunswick, ce 22^e jour de février 2010.

PAR LA COMMISSION

Lorraine Légère
Secrétaire de la Commission

Commission de l'énergie et des services publics du
Nouveau-Brunswick
C.P. 5001
15, Market Square, bureau 1400
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 1E8
Téléphone : 506-658-2504
Télécopie : 506-643-7300
Courriel : lrlegere@nbeub.ca et
general@nbeub.ca
Site Web : www.nbeub.ca

Dave Charleson

Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick
440, chemin Wilsey, bureau 101
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 7G5
Téléphone : 506-453-7388
Télécopieur : 506-452-2868
Courriel : dave.charleson@enbridge.com